



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Kigali, le 4 octobre 1962.

N° 221/1256/17/02.

RECOMMANDE.

A Monsieur le Préfet de
et à KIBUNGU.



Objet: Subdélégation
de crédit de 100.000 Fr.

Annexe: 1.

Monsieur le Préfet ,

J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme
n° 1241/221/17/02 vous subdéléguant un montant de CENT MILLE
francs (100.000 Fr) pour l'achat de haricots aux sinistrés.

Je vous serais obligé de me faire savoir le
nombre de sacs achetés afin que je puisse envoyer un camion
pour venir chercher la marchandise.

Je vous demanderais en outre de me faire parvenir
les pièces justificatives ainsi qu'un reliquat éventuel de
la somme vous subdéléguée.

Reçu à KIBUNGU
date : 8/10/62
N° : 2379
Cause : A1 22 bis
à : Compteur

Le Ministre des Affaires Sociales
et de l'Information
Th. BAGARAGAZA

P.O.